

Publication des demandes d'autorisation d'exploiter

DECRET n° 2007/865 du 14 mai 2007 relatif au contrôle des structures des exploitations agricoles et modifiant le code rural :

Article R.331-4 : " Si la demande d'autorisation est relative à l'agrandissement ou à la réunion d'exploitations et porte sur une surface supérieure à la moitié de l'unité de référence (*), le service chargé de l'instruction fait procéder à une publicité par affichage à la mairie des communes où sont situés les biens qui font l'objet de la demande ou, par voie télématique, sur le site de la Préfecture chargée de l'instruction. Cette publicité porte sur la localisation des biens et leur superficie, ainsi que sur l'identité des propriétaires ou de leurs mandataires. Elle précise la date de l'enregistrement de la demande."

(*) Unité de référence = 50 hectares sur le département de Haute-Loire, sauf 63 hectares sur la zone du massif du Mézenc

Publication du 17 septembre 2015					
	Exploitant antérieur	Lieu-dit	Commune de l'exploitant antérieur	Superficie de l'exploitation cédée	communes
	AMBERT Jean-Louis	Cereix	43320 ST JEAN DE NAY	69 ha 22	ST JEAN DE NAY
	BLACHERE Robert	Chassaleuil	43350 ST PAULIEN	35 ha	35 ha sur ST PAULIEN, ST VINCENT
	FREYSSINET Jean-Pierre	3 Allée des Sapins	42660 JONGIEUX	28 ha 47	ST JULIEN MOLESABATHE et ST DIDIER EN VELAY
	EARL DES PASSEREAUX (CHAMBON)	Tourette	43410 LEOTOING	49 ha 37	29 ha 64 sur LEMPDES/ALLAGNON et 19 ha 73 sur LEOTOING
	ISSARTEL Annie	Plancheresse	43300 SIAUGUES STE MARIE	36 ha 10	36 ha 10 sur SIAUGUES STE MARIE
	MOULIN Marius	Les Salles	43150 ST MARTIN DE FUGERES	66 ha 18	23 ha 69 sur CHADRON et 42 ha 79 sur ST MARTIN DE FUGERES

[Pour obtenir des renseignements sur les propriétaires contacter la D.D.T.](#)

DDT de la Haute-Loire - 13 rue des Moulins - CS 60350 43009 - Le Puy-en-Velay
Tél. 04 71 05 84 06 - Fax 04 71 05 84 17 - Courriel : ddt43@agriculture.gouv.fr